



Perpignan, le 20 décembre 2024

**Décision n°2024-077 du 20 décembre 2024 portant proclamation des résultats de l'élection du directeur et du directeur adjoint du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) – UR 7397**

**L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2 et L713-1 ;

Vu l'arrêté du 17 octobre 2024 de la rectrice de la région académique, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités portant sur la nomination de M. Yvan Auguet, administrateur provisoire de l'Université de Perpignan Via Domitia à compter du 1er décembre 2024 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu les statuts du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) – UR 7397 ;

Vu les procès-verbaux du 11 décembre 2024 relatifs à l'élection du directeur et directeur adjoint du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) – UR 7397,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Madame Nathalie Solomon, professeure des universités, est élue directrice du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) – UR 7397, pour une durée de cinq ans.

**Article 2** - Monsieur Christophe Juhel, professeur des universités, est élu directeur adjoint du Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée (CRESEM) – UR 7397, pour une durée de cinq ans.

**Article 3** - Cette décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Article 4** - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info » et sur le site internet de l'Université.



L'administrateur provisoire,

Yvan AUGUET